

# Dépôt du mémoire

## 1. Avis de dépôt

- a. Environ 2 mois avant le dépôt

## 2. Nomination de jury

- a. Suite à l'avis de dépôt, le formulaire de nomination de jury vous sera transmis par courriel.
- b. Compéter le formulaire en tenant compte des exigences suivantes :
  - i. 1 suggestion par rôle
  - ii. Aucun ne doit avoir collaborer avec le directeur ou le codirecteur dans les 5 dernières années
    - Tous doivent signer le formulaire de conflit d'intérêts
  - iii. Varier les instituts de recherche
- c. Faire parvenir sans tarder à la TGDE

## 3. Autorisations

- a. Assurez-vous d'avoir rempli toutes les autorisations nécessaires avant le dépôt (si besoin) :
  - i. Rédaction par article
  - ii. Rédiger dans une autre langue que le français

## 4. Dépôt initial

- a. Électronique par courriel ou en personne (clé USB)
- b. Fournir le document « Attention au plagiat » signé à la TGDE

## 5. Reçu

- a. Un reçu vous sera émis

## 6. Corrections

- a. Un délai de 30 jours est attribué au jury pour faire l'évaluation du manuscrit
  - i. C'est souvent plus long...
- b. Aucune communication avec les membres du jury pendant ce temps
  - i. Seulement avec la TGDE ou le Président du jury
- c. Suite à l'évaluation, le jury peut attribuer des corrections :
  - i. mineures (maximum 1 mois)
  - ii. majeures (maximum 6 mois)
    - un 2e dépôt official à la TGDE sera requis

## 7. Dépôt final

- a. Dépôt final dans Papyrus
- b. Assurez-vous de remplir tous les formulaires nécessaires (si besoin) :
  - i. Confidentialité
  - ii. Délai de diffusion
  - iii. Embargo